

Concours de vélos fleuris

5 août 2018

Juillac

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Objet du concours

Le participant décorera son vélo comme il l'entend sur le thème de son choix. Il pourra utiliser tous les objets et les matières nécessaires à sa décoration (papier crépon, fleurs, cartons, panier, objets recyclés...).

Le port du casque est obligatoire durant la durée du concours et peuvent être décorés. Une seule consigne : **Faire preuve d'originalité !**

Article 2 : Date et heure du concours

Le concours est organisé par le Conseil Municipal des Jeunes de Juillac et se déroulera le Dimanche 5 août 2018, dans le bourg à partir de 15h30.

Article 3 : Modalité de participation

Ce concours est gratuit et ouvert à tous sur inscription. Les enfants devront impérativement être accompagnés durant la durée du concours.

Article 4 : Critères de notation et organisation du jury

Le jury regardera chaque vélo et donnera une note selon les critères suivant : Aspect général ; recherche sur le thème ; créativité et originalité des créations. **Attention les vélos doivent pouvoir rouler !!**

Le jury se réserve le droit d'exclure un vélo qui ne respecte pas la bienséance.

Article 5 : Autorisation

Les participants et les responsables légaux de chaque enfant autorise la prise de photos et leur utilisation dans le cadre de la valorisation de cette action. (presse, site internet, page Facebook, bulletin municipal...).

Les responsables légaux autorisent leur enfant à participer au concours.

Les mineurs restent sous la responsabilité des parents.

Les participants et les responsables légaux acceptent sans réserve le règlement intérieur du concours ainsi que toutes les décisions prises par le jury.

Article 6 : Inscription

Le bulletin d'inscription est à la suite de ce règlement : Merci de le retourner à la mairie, rempli, il doit être obligatoirement rendu.

Coupon d'Inscription :

Nom : Prénom :

Date de naissance :...../...../.....

Nom du responsable légal si mineur :.....

Signature(s) :

Rassemblement le samedi 4 août au Club House vers 17h30 pour entreposer les vélos terminés.